

Séjours été 13 /17 ans

La commission accorde une participation **de 50%** sur les séjours colos, réservés auprès de la liste de prestataires ci-jointe

- Participation maximum de **350 euros** pour un séjour de **14 jours**. (participation au prorata pour les séjours inférieurs à 14 jours)

Cette participation pourra le cas échéant être complétée d'une participation de la commission enfants (maxi **200 euros** en **2017**) si votre enfant n'a pas déjà bénéficié d'une participation lors d'un séjour linguistique ou scolaire dans l'année.

Le total des participations ne pourra excéder 50 % du montant total du séjour.

Modalités d'inscriptions:

- Vous inscrivez votre enfant sur un séjour proposé par un des prestataires sélectionnés. **(Dossier à télécharger directement sur le site du prestataire).**
- La participation séjour colo vous sera versée sur présentation de la facture acquittée et en échange d'un chèque de caution équivalent au moment de la participation CE.
- Le chèque de caution sera restitué sur présentation d'une attestation de présence de l'enfant au séjour pour lequel la participation est accordée (attestation de présence à demander au prestataire).
- Une participation complémentaire pourra vous être accordée comme dans le cadre des séjours linguistiques pendant les vacances scolaires à l'issue du séjour sur présentation de la facture acquittée et de l'attestation de présence au séjour.

Membres de la commission :

Responsable: BRANCHEY Hélène	P 269 4043
DA COSTA SENG Hélène	P 269 4043
MONTAGNE Patrice	P 269 4027
MOREL Thomas	P 269 4043
PIDEIL Flora	P.269.4027
RAMOGER Anne	P 269 4043
RELAVE Claude	P 2694027

ORGANISMES PARTENAIRES 13-17 ANS

Mix evasion : (repreneur de la colonie « le Ruisseau ») 260, rue des poètes
01340 Montrevel-en-Bresse - contact@mixevasion.fr
Tel : 07 50 80 95 92

AROEVEN 25 bis rue Chevreuil - BP 7227 69 354 Lyon Cedex 7
Tél : 04.78.58.17.05

UCPA 5 place Carnot - 69 286 Lyon Cedex 2
Tél : 04.72.56.90.96 - www.ucpa.com (code partenaire LN39)

Léo Lagrange 67 La Canebière - 13 231 Marseille Cedex 1
Tél : 04.91.14.22.61 - www.vacancesleolagrange.com

Temps jeunes 99 rue du Merlo - 69 600 Oullins
Tél : 04.72.661.666 - www.temps-jeunes.com (code partenaire CJ600593)

SILC 32 rue des Remparts de l'Est - 16 022 Angoulême Cedex
Tél : 05.45.97.41.11 – www.silc.fr

Fédération des Oeuvres Laïques (74) 3 avenue de la plaine - BP340 74 008
Annecy Cedex (code CARSAT 2016 mot de passe UFOVAL 74)
Tél : 04.50.52.30.00 - www.fol74.org

Fédération des Oeuvres Laïques (38) 38 rue Joseph Chanrion - 38 000 Grenoble
Tél : 04.38.12.41.30 - www.laligue38.org

UFCV – LSL 8 rue Constantine - 69 281 Lyon Cedex 01
Tél : 04.72.10.29.60 - www.ufcv.fr

Eclaireuses - Eclaireurs de France 17 rue Neuve - 69 001 Lyon
Tél : 04.72.00.20.20 - www.eedf.fr

Vacances Sports Découvertes 17 rue du Général Chasion - 43 120 Monistrol-sur-Loire
Tél : 04.71.66.33.59

Vacances pour tous 6 rue Victor Hugo - 69 002 Lyon
Tél : 04.78.42.14.68 - www.vacances-pour-tous.org (code partenaire CAR 691)

Pegase Evasion 6 place de l'Ancienne Gare BP 35 –
07150 Vallon Pont d'Arc
Tél : 04.75.37.84.01 - www.pegase-evasion.com

SEJOURS LINGUISTIQUES :

Organismes : SILC – EFSA- LEC- NACEL- TEMPS JEUNES- VPT- UFCV- EEDF- AROEVEN- FRANCAS- CLC- MAIRIE- ECOLE- COMITE D'ENTREPRISE

La participation des séjours linguistiques est attribuée uniquement pour les séjours effectués durant les périodes des petites et grandes vacances scolaires (enfants des classes secondaires, 13 à 17 ans).

Les séjours devront avoir une durée minimum de 7 jours.

Il ne sera procédé qu'à un seul remboursement par an.

Pièces à fournir :

- le montant du séjour réellement payé par la famille
- les références de l'association
- les dates exactes du séjour
- le nom et la date de naissance de l'enfant
- joindre obligatoirement les coordonnées de la famille
- nom, prénom, adresse, lieu de travail, numéro de téléphone et un RIB

Séjour non remboursé : Les séjours entrant dans le cadre d'un échange entre familles ne seront pas remboursés.